Obiet: RE: Proiet de décharge de type A sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue. PDZ01-2016 Date: 9 avril 2020 15:36:23 UTC+2 À: "'info@asicbe.ch'" <info@asicbe.ch> Cc: COMTE Jean-Marc <JEAN-MARC.COMTE@grand-saconnex.ch>, REBER Fabienne <EREBER@grand-saconnex.ch>, FERNANDEZ Nuria <N.FERNANDEZ@grand-saconnex.ch>, Mairie de Collex-Bossy <info@COLLEX-BOSSY.CH>, Mairie de Bellevue <MAIRIEBELLEVUE@mairie-bellevue.ch>

Madame la Présidente, Nous nous référons au courriel que vous avez adressé le 6 mars dernier à l'adresse électronique générale

de notre Mairie relatif à l'objet cité en objet et vous en remercions.

De: VALCUENDE Maria Isabel <m.valcuende@grand-saconnex.ch>

Monsieur Jean-Marc Comte et votre soussignée en avons pris connaissance avec la meilleure attention.

Par ces lignes, nous vous informons que notre commune soutient pleinement votre opposition à ce projet.

lisent en copie - ainsi qu'avec le Groupement des Communes de la Rive Droite du Lac afin d'évaluer les actions à conduire pour défendre les intérêts de nos citovens. Dans l'intervalle et tout en vous souhaitant une bonne santé en ces circonstances exceptionnelles, nous

Nous allons prendre contact avec les autorités des communes de Collex-Bossy et de Bellevue – qui nous

vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Maria Isabel Valcuende

p.o. Fabienne Reber Cheffe de service

Assistante de direction

Service aménagement, travaux publics et énergie (SATPE)

Ville du Grand-Saconnex

Route de Colovrex 20

Case postale 127 CH - 1218 Le Grand-Saconnex

f.reber@grand-saconnex.ch

Tél. +41 22 920 99 62 Fax +41 22 920 99 02

P Par égard pour l'environnement, merci d'examiner s'il vous est vraiment nécessaire d'imprimer ce document

De: ASICBE

Envoyé: samedi, 7 mars 2020 17:54

À: VERSOIX Direction; Mairie de Pregny-Chambésy; Mairie de Genthod; Mairie du Grand-Saconnex; Mairie de Céligny; service.courrier@ferney-voltaire.fr; mairie@versonnex.fr

Cc: MUNOZ Ricardo; TONINATO Danielle; FRACHEBOUD Bernard; MALHERBE SYLVIE; PESENTI SEBASTIEN; NOLL DOROTHEA; Mairie de Bellevue; ANKLIN DOMINIQUE; Marie José Bofill; Jean-Daniel Marmillod; Jennifer Fee ; arcidiac@gmail.com; skander.chahlaoui@bluewin.ch

Objet : Projet de décharge de type A sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue, PDZ01-2016

Collex, le 6 mars 2020,

Chères Représentantes et Chers Représentants du Conseil Administratif, Chères Représentantes et Chers Représentants du Conseil Municipal,

Nous venons vers vous afin de vous demander de soutenir les Mairies de Collex-Bossy et de Bellevue, dans un esprit de solidarité cantonale et/ou régionale.

En mars 2016, ces deux mairies avaient préavisé favorablement, sous de nombreuses conditions, le Plan Directeur des décharges pour matériaux d'excavation non pollués (adopté en 2017). Elles se retrouvent aujourd'hui face à un projet gigantesque (projet de plan de zone de décharge PDZ01-2016) qui ne respecte ni le plan directeur ni leurs conditions.

Notre association s'est d'ailleurs fermement opposée à ce projet de plan de zone de décharge, mis à l'enquête publique entre le 12 décembre 2019 et le 27 janvier 2020 (ci-joint lettre d'opposition).

Nous soutenons les mairies afin que leurs résolutions soient respectées et que la base sur laquelle elles se sont appuyées pour donner un préavis favorable en mars 2016, c'est à dire le Plan Directeur des décharges pour matériaux d'excavation non pollués, soit également respecté.

Nous pensons que lorsque l'Etat soumet à la population (enquête publique) et aux mairies (préavis communaux) des plans directeurs contenant des objectifs, des intentions, des conditions, des données chiffrées, des planifications, etc. il revient à l'Etat d'assurer le respect de ce cadre sans dépassement, a fortiori lorsque les communes ont préavisé favorablement tel ou tel plan directeur ; sinon ces plans directeurs n'offrent pas la sécurité juridique nécessaire. De plus les conditions contenues dans les résolutions des mairies ne doivent pas être ignorées car les représentants communaux sont au fait de la réalité de leur commune et donc à même de prévoir des mesures visant à protéger leur population et leur environnement.

Actuellement, le projet de plan de zone de décharge PDZ01-2016 est soumis au préavis des deux communes jusqu'au 20 mars. Nous espérons que vous soutiendrez les communes de Collex-Bossy et Bellevue, non

seulement pour demander le respect du cadre pour ce projet précis, mais aussi afin d'éviter ce genre de débordement à l'avenir.

En vous remerciant par avance d'avoir pris connaissance de ce courrier et de son annexe, nous vous prions de recevoir, Chères Représentantes et Chers Représentants du Conseil Administratif, Chères Représentantes et Chers Représentants du Conseil

signée par 748 opposants

Municipal, nos salutations les meilleures.

Pour l'ASICB&E (Association de Sauvegarde des Intérêts de Collex-Bossy et de ses Environs)

Corinne SERY

Lettre d'observation d'oppositions de l'association finalisée par Maître Borgeaud,

Présidente Annexe:

<Observations Décharge Collex Bossy 27.01.20.pdf>